

(Portrait)

Bassirou BARRY

Chargé du signalement des collections
Correspondant Calames
La Contemporaine

bassirou.barry@lacontemporaine.fr

Parlez-nous de vos fonctions actuelles ?

Rattaché au département des archives de La Contemporaine, je suis le correspondant Calames et j'assure à ce titre la coordination du signalement de nos inventaires d'archives privées et des collections muséales (photographies, estampes, affiches, objets, peintures, cartes postales, plaques de verre). À cette mission viennent s'ajouter le traitement des archives et la valorisation de nos collections, ce qui se traduit notamment par ma participation aux séances de formation destinées aux enseignants et étudiants. Aujourd'hui, comme l'ensemble de mes collègues, l'essentiel de mes tâches porte sur les nombreux chantiers stratégiques (récolement, mise en place d'un nouvel outil de gestion, etc.), préalables au futur déménagement de notre établissement centenaire, prévu à l'automne 2021 et qui va enfin réunir dans un même lieu (le site universitaire de Nanterre), ses trois composantes (bibliothèque, archives, musée) séparées depuis des décennies.

Quelles sont les étapes qui vous semblent les plus importantes dans votre parcours professionnel ?

Durant mes études d'histoire, j'ai été engagé en 2001 comme bibliothécaire contractuel au sein du département des Archives. Mon arrivée a coïncidé avec l'informatisation de nos catalogues et l'harmonisation des pratiques dans mon service. J'ai pu bénéficier d'une formation continue relative à la chaîne de traitement archivistique, ainsi qu'à la réglementation et à la législation en matière d'archives. Les acquis de cette expérience, renforcés par des stages de formation technique, ont conduit ma direction à me confier le suivi du projet Calames en 2008. En 2012, j'ai réussi le concours d'ingénieur d'études.

À quand remontent vos premiers contacts avec l'Abes et dans quel contexte ?

Au moment du déploiement de La Contemporaine dans le réseau Calames (2008), nous avons été sollicités par l'Abes, en même temps que la bibliothèque littéraire Jacques Doucet, pour rejoindre le groupe de travail composé alors d'experts des manuscrits de bibliothèques et des informaticiens et bibliothécaires de l'Abes dont Yann Nicolas, Christophe Bonnefond, Jean-Marie Feurtet et Enrico Cima, qui ont compté dans mon parcours professionnel. C'est dans ce cadre que j'ai été désigné par ma direction pour participer à cette réflexion collective et relayer ainsi nos pratiques d'un point de vue archivistique. L'implication de ce groupe de travail a permis de développer un outil performant et adapté aux



© Laure Ohnona

pratiques des professionnels. Il semble répondre aux attentes des chercheurs même si ses performances peuvent encore être améliorées.

Quels défis majeurs, d'après vous, aura à relever l'Abes dans les prochaines années ?

Dans le prolongement de la création à venir d'un fichier national d'entités, il serait souhaitable que des moyens humains et techniques soient donnés à nos deux agences bibliographiques (Abes et BnF) pour développer un outil national de production en EAD, préalable à la mise en place, je l'espère, d'un catalogue national unique pour signaler les fonds d'archives et de manuscrits.

Qu'appréciez-vous le plus dans votre métier ?

Outre la dimension humaine et l'esprit de coopération, la configuration de mon établissement composé de 3 pôles me conduit d'une part à bénéficier des compétences de mes collègues et d'autre part à découvrir des collections très riches. J'apprécie également la variété des tâches (accueil du public, traitement des fonds, actions pédagogiques, etc.).

Qu'est-ce qui vous énerve le plus ?

Je vois deux aspects. Certes, nous sommes amenés à construire une multitude de projets utiles. Néanmoins, ils comportent une série de contraintes, notamment budgétaires. Je constate que la difficulté à renouveler le personnel parti à la retraite, en détachement ou en mutation complique nos différentes missions de service public. Nous sommes malheureusement dans l'air du temps : « Faire mieux avec moins ». Ensuite, il y a un autre sujet qui semble faire consensus mais qui m'horripile : c'est celui de la pratique des interdits et des règlements de toutes sortes qui sacralisent nos bibliothèques et retiennent sans doute un public plus large de les fréquenter.

Si l'Abes était un animal, ce serait ?

Je verrais l'Abes sous la forme de l'abeille qui est le symbole de la concorde, du travail et du sacrifice pour sa ruche représentée par sa communauté de bibliothèques universitaires et de recherche.

Votre expression favorite ?

« Voici le misérable étranger. Il ne demeure pas au même endroit, ses pieds cheminent sans trêve. Depuis l'époque d'Horus, il combat, il n'a pas la victoire, il n'est pas vaincu. »
Tablette égyptienne citée par Martin Buber dans *Moïse* et reprise par Tierno Monénembo dans *Peuls*.